



152^E SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'OMS

Point 6 de l'ordre du jour

Déclaration politique adoptée à l'issue de la Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, et santé mentale

Janvier 2023

Le Conseil International des Infirmières (CII) estime nécessaire de se concentrer sur les maladies non transmissibles pour répondre à l'évolution des besoins de santé des populations du monde entier.

Dans ce contexte, il est essentiel d'introduire, de développer et de financer des modalités de soins dirigées par des infirmières, l'enseignement des soins infirmiers ainsi que des parcours professionnels qui permettent aux infirmières de renforcer leur rôle dans la gestion des soins pour maladies non transmissibles. Les infirmières, qui prodiguent des soins directs et centrés sur la personne, sont aussi à l'origine de recherches et d'innovations dans les modèles de prestation des soins. En tant que personnel de santé le plus nombreux au monde, les infirmières doivent être intégrées à la direction et à la planification des initiatives liées aux maladies non transmissibles et à la prévention. Il faut de plus écouter les infirmières expertes et innovatrices au moment d'intégrer de nouveaux modèles de soins centrés sur la personne pour prévenir et contrôler les maladies non transmissibles. L'investissement dans les solutions infirmières permettra de réduire la pression sur les systèmes de santé et d'améliorer la santé et le bien-être des populations du monde entier.